

Paris, le 13 mars 2024

Origine-Info : La Coopération Agricole favorable à une meilleure information des consommateurs sur l'origine des produits alimentaires et matières premières agricoles

La Ministre déléguée à la consommation, Olivia Grégoire a annoncé ce matin le lancement d'une démarche d'affichage de l'origine des produits alimentaires baptisée Origine-Info. La Coopération Agricole souscrit à cet objectif qui répond à la fois à une demande des consommateurs mais également du monde agricole et de nos coopératives.

Conformément à sa mission de valorisation de la production agricole et de l'alimentation française, La Coopération Agricole est favorable à l'indication de l'origine pour les produits alimentaires. **L'enjeu pour notre secteur est d'inciter les consommateurs à soutenir l'acte de production en France et de renforcer le lien avec la production agricole et agroalimentaire.**

La Coopération Agricole sera attentive à la mise en place d'un cahier des charges pragmatique et simple, facilement utilisable pour les coopératives agricoles françaises.

Pour La Coopération Agricole, mettre en avant l'origine française implique de renforcer nos capacités de production pour répondre à tous les moments de consommation, y compris dans la restauration hors domicile. La distribution française et les acteurs de la restauration hors domicile ont aussi une responsabilité dans l'approvisionnement en produits issus de la production française.

En contribution préalable au projet de cahier des charges qui sera travaillé avec les industriels et distributeurs volontaires d'ici mai prochain, La Coopération Agricole soutient les principes suivants :

- Une démarche qui fait sens sur les produits transformés (*les produits bruts disposent déjà d'un système d'information*)
- Une démarche qui doit rester volontaire
- Le caractère simple et complémentaire aux affichages existants
- La possibilité d'un affichage dématérialisé (type QR Code) pour rendre la démarche flexible pour les produits dépendant de la saisonnalité et vulnérables aux aléas climatiques
- La mise en place d'une phase d'expérimentation à l'issue de laquelle une évaluation sera nécessaire
- La finalité européenne de la démarche

Cette démarche doit accompagner la défense de l'acte de production en France, la promotion de la qualité des produits des terroirs français, et le développement des filières, dans un contexte d'affaiblissement de la production française, de multiplication des fraudes à l'affichage (+35% sur les produits « Origine France ») et d'explosion des importations alimentaires.

Pour Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole :

« Cette démarche est vertueuse et il reste bien entendu du travail pour que nous puissions disposer d'un cadre pragmatique et opérationnel pour nos coopératives. Il est essentiel que cette démarche soit étendue sur tous les circuits de distribution et de consommation y compris la restauration hors foyer qui connaît une croissance significative. Nous insistons sur le fait qu'elle doit contribuer au renforcement de nos capacités à produire pour répondre à tous les besoins alimentaires et sur tous les marchés. »

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77